



Conseil économique et social

Distr. générale
10 novembre 2004
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2005

5-18 janvier 2005

Rapports quadriennaux (1999-2002), présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Europe 2000.	2
2. Association internationale de l'hôtellerie et de la restauration	4
3. Institut international pour l'analyse appliquée des systèmes.	7
4. Pag-aalay Ng Puso Foundation (Fondation de l'offrande du cœur)	10
5. Villages internationaux d'enfants SOS	11
6. Temple de la compréhension	14
7. Association de Russie pour les Nations Unies	16



1. Europe 2000

(Statut consultatif spécial accordé en 1999)

Europe 2000 est une organisation indépendante, non politique et sans but lucratif enregistrée en Belgique par décret royal en 1989.

Europe 2000 est une instance paneuropéenne de premier plan qui vise à améliorer, renforcer et préserver la qualité de la vie en Europe au XXI^e siècle. Elle s'efforce de protéger et de préserver une Europe des valeurs s'appuyant sur les principes de démocratie, de liberté individuelle et de primauté du droit. L'ordre public, les droits fondamentaux de l'homme et la prospérité sont de plus en plus, et sous des formes diverses, menacés par le crime organisé à la fois dans les démocraties traditionnelles et les démocraties émergentes. Europe 2000 réunit des experts européens – juristes, universitaires, industriels, hommes d'affaires, diplomates, militaires et experts du maintien de l'ordre – engagés dans la lutte contre les menaces au développement pacifique futur de l'Europe.

Europe 2000 a établi des contacts et une coopération de haut niveau avec les gouvernements de l'Union européenne, qu'elle s'emploie à renforcer, et, de plus en plus, avec les pays d'Europe centrale et orientale. Elle a apporté un concours précieux en rapprochant ces pays de l'Europe occidentale et a ainsi contribué à éloigner le risque de création d'un vide après la chute du communisme.

Europe 2000 a dès l'origine compris que la stabilité et la croissance de ces démocraties émergentes passaient par la mise en place d'un système judiciaire efficace et d'organes chargés d'assurer le respect des lois et des règles fiscales. Elle a aussi compris qu'en l'absence d'un environnement stable, les possibilités d'investissement du secteur privé seraient très réduites.

C'est grâce à son vaste réseau de contacts au sein de l'Union européenne et des organes gouvernementaux des pays d'Europe centrale et orientale que l'organisation a pu encourager la participation de représentants éminents des secteurs public et privé à ses conférences et réunions internationales. Cette association de connaissances et de savoir-faire émanant de scientifiques, de juristes et d'hommes d'affaires éminents, ainsi que des médias et des organes chargés d'assurer le respect des lois a permis de bénéficier de sources d'information, de conseil et de savoir-faire de première importance.

Europe 2000 s'est dotée d'une instance dirigeante internationale, appuyée par un conseil exécutif. Un conseil consultatif complète l'action de ces deux structures tout en veillant à la conformité aux principes généraux de l'organisation. Tous les membres d'Europe 2000 sont bénévoles, signe de leur attachement aux valeurs et à la vision de l'organisation. Celle-ci a ouvert des bureaux de pays. En mai 1995, elle a obtenu le statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe. Le Conseil économique et social des Nations Unies lui a accordé le statut consultatif spécial en juillet 1999. La société Veolia Environnement lui a aussi octroyé des ressources et un appui jusqu'à la fin de 2002.

Le représentant officiel d'Europe 2000 auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York pour 1999 a visité les services du chef de la Section des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales les 6 et 7 septembre 1999. Le représentant suivant d'Europe 2000 auprès de

l'Organisation des Nations Unies à New York a participé à la réunion de la Section des organisations non gouvernementales en octobre 2002.

Europe 2000 a également des représentants officiels des bureaux de Belgique, des Pays-Bas, de Roumanie et de Slovaquie auprès des offices des Nations Unies à Vienne et à Genève.

L'organisation est en contact permanent avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Le bureau de l'organisation à Bruxelles reçoit des informations sur les réunions organisées par l'Office et y délègue un représentant le cas échéant. Le Directeur exécutif de l'Office et le représentant de l'organisation entretiennent d'excellentes relations. Le représentant de l'organisation a aussi des contacts réguliers avec le Directeur du Centre de prévention de la criminalité internationale. Des fonctionnaires des Nations Unies sont souvent invités à prendre la parole lors des conférences organisées par Europe 2000 sur des questions de sécurité. Les résolutions adoptées lors de telles conférences sont transmises à l'Office des Nations Unies à Vienne. On citera notamment la résolution de la conférence sur les femmes et les enfants victimes de la guerre, du terrorisme et de la criminalité, qui s'est tenue à Batumi (Géorgie) en 1999.

Activités menées au cours de la période 1999-2002

Au cours de cette période, Europe 2000 a organisé les activités ci-après :

- Séminaire sur la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, à Bucarest (Roumanie) les 19 et 20 mai 1999.
- Conférence internationale sur l'évolution démocratique et économique dans la région de la mer Noire et de la mer Caspienne et les menaces que fait peser la criminalité et le terrorisme transfrontières sur ce processus, à Batumi (Géorgie), du 16 au 18 juin 1999.
- Conférence ministérielle internationale sur les exigences de la coopération contre la criminalité transfrontière en Europe centrale et orientale, à Riga (Lettonie) du 19 au 21 octobre 1999.
- Conférence internationale sur les femmes et les enfants victimes de la guerre, du terrorisme et de la criminalité, à Batumi (Géorgie) du 3 au 5 novembre 1999.
- Séminaire international sur la criminalité et la consommation de substances toxiques chez les jeunes, à Lyon (France) 16 mars 2000.
- Groupe de travail à la conférence de la société civile sur l'élargissement de l'Union européenne, à Bruxelles (Belgique) du 23 au 25 novembre 2001.
- Séminaire international sur la réglementation juridique des services de sécurité privés, à Senec (Slovaquie) du 21 au 23 avril 2002.
- Conférence internationale sur la liberté de l'information et l'inviolabilité de la vie privée, à Riga (Lettonie) du 31 mai au 2 juin 2002.
- Conférence internationale sur les nouvelles menaces criminelles à la sécurité de l'environnement, à Bucarest (Roumanie) les 9 et 10 décembre 2002.

2. Association internationale de l'hôtellerie et de la restauration

(Statut consultatif spécial accordé en 1995)

Le présent rapport rend compte de la participation de l'Association aux activités de l'Organisation des Nations Unies, notamment celles qui ont trait à l'étude des conséquences du tourisme sur l'environnement physique, économique et social. En partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies et d'associations représentatives, l'Association s'emploie à mieux faire comprendre ces conséquences en élaborant, en publiant et en diffusant des informations et des directives sur le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, du matériel de formation et des programmes, et en décernant des récompenses. L'Association internationale de l'hôtellerie et de la restauration est une organisation sans but lucratif. C'est la seule organisation qui se consacre exclusivement à la défense, à la promotion et à l'information du secteur de l'hôtellerie et de la restauration à l'échelle mondiale. L'Association forme un réseau mondial d'associations et de chaînes nationales et internationales d'hôtels et de restaurants, de défenseurs du secteur et de centres d'éducation.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et à d'autres réunions de l'ONU

À la demande du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, l'Association a coordonné en 1999 le volet commerce et industrie du dialogue multipartite qui a précédé la septième session de la Commission du développement durable. L'Association a recueilli l'avis des professionnels du secteur et présenté un document d'information qui a servi de base au débat. Elle a également participé à la réunion intersessions de février et à la septième session de la Commission, coordonnant et dirigeant, en partenariat avec le Conseil mondial du tourisme et des voyages, une délégation de 20 personnes représentant tous les secteurs principaux de l'industrie touristique. Les conclusions de la septième session de la Commission ont été largement diffusées aux membres de l'Association et à la communauté internationale de l'hôtellerie et du tourisme.

Coopération avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies

L'Association a participé aux réunions consultatives annuelles du PNUE avec les associations du secteur, coprésidé avec le PNUE le jury qui a décerné le Prix de l'environnement et publié en 2001, conjointement avec le PNUE et l'Association internationale des directeurs d'écoles hôtelières, une pochette sur la protection de l'environnement intitulée « Semer les graines du changement ».

En 2001, l'Association a été invitée par le PNUE à préparer un rapport sur l'industrie touristique présentant les progrès accomplis et les résultats obtenus en matière de promotion des activités de développement durable. Ce rapport a été élaboré en partenariat avec le Conseil mondial du tourisme et des voyages, la Fédération internationale des opérateurs de tours et le Conseil international des lignes de croisière. L'Association a rédigé le chapitre du rapport consacré à l'hôtellerie et la restauration et a contribué activement au débat, à l'achèvement et à

la présentation du rapport devant plusieurs instances. Elle a pris part en février et en avril 2002 aux réunions du groupe de travail multipartite animées par le PNUE et destinées à aider l'initiative sur les opérateurs de tours à créer des indicateurs de performance. Elle a aussi accepté de représenter l'industrie de l'hôtellerie et de la restauration dans la chaîne d'approvisionnement des opérateurs de tours.

En 1999, l'Association a copublié avec ONUSIDA *The Challenges of HIV/AIDS: A Guide for the Hospitality Industry*. Cette publication, qui a été rééditée en 2000 grâce à une subvention de la CESAP, peut être consultée sur le site Web de l'Association (<www.ih-ra.com>). Elle a été diffusée en Afrique australe par le biais de l'Association de l'industrie hôtelière et de la restauration d'Afrique du Sud, organisation membre de l'Association. L'OMS a également demandé à l'Association en 2002 de participer à un certain nombre d'études dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'assainissement, de l'alimentation, de la nutrition et de la prévention des maladies chroniques. L'Association participe régulièrement à la réunion des parties intéressées, organisée par l'OMS depuis octobre 2002.

L'Association est de longue date membre affilié de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Au cours de la période considérée, elle a occupé un des sièges de vice-présidents du Conseil professionnel de l'Organisation. Son président est aussi membre du Comité du programme de l'Organisation. En outre, l'Association a participé en 1999 à la rédaction du Code mondial d'éthique du tourisme en y intégrant la synthèse des vues de ses membres. Elle est membre fondateur du Groupe d'action de l'OMT pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et participe régulièrement aux travaux de celui-ci. Le Groupe est composé de partenaires du secteur et de l'ONG ECPPAT. Après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, l'Association a régulièrement pris part aux réunions du Comité de crise/Comité pour la reprise de l'OMT. Elle a aussi pris part en novembre 2001 à la première consultation sur la faisabilité et l'élaboration d'une norme internationale de sécurité alimentaire dans le secteur du tourisme. Pendant la période considérée, l'Association a régulièrement participé aux réunions du Groupe de travail de l'OMT sur la libéralisation afin de créer un compte satellite du tourisme. Les résultats de ces réunions, qui ont été approuvés par la Commission de statistique en 2000, ont été présentés à une conférence internationale de l'Organisation sur la mesure de l'impact économique du tourisme, qui s'est tenue à Nice (France) en juin 1999. Le Président de l'Association a présidé une des séances de groupe de la conférence et son vice-président et directeur des affaires de l'industrie du tourisme était également présent. L'Association a aussi fourni à l'OMT le point de vue du secteur sur la révision et les possibilités d'élargissement des nomenclatures actuelles de la Classification internationale type par industrie concernant l'hôtellerie et la restauration et du code produit. En 2001, l'Association et l'OMT ont lancé une enquête conjointe sur les mécanismes de classification des hôtels dans le monde. Elle s'est notamment intéressée aux hôtels gérés par des privés (à travers notamment les associations nationales de l'hôtellerie et de la restauration) alors que l'OMT s'est surtout penchée sur les administrations nationales du tourisme. Un rapport sur ces activités a été achevé et présenté en avril 2004.

L'Association a participé à Genève les 22 et 23 février 2001 à un colloque de l'OMT sur les services touristiques, qui s'est notamment penché sur la spécificité du tourisme en tant qu'activité fortement tributaire des services de réseaux.

Elle a conclu un accord de coopération afin d'encourager les chaînes hôtelières du monde à participer au programme de l'UNESCO intitulé « Mémoire de l'avenir », en incitant les touristes, au moyen de campagnes publicitaires, à visiter les sites classés par l'UNESCO dans le patrimoine culturel. Cet accord est demeuré en vigueur de 1997 à 2002.

L'Association a organisé une large consultation avec les représentants de l'industrie hôtelière et a fait part de ses observations dans le projet de rapport pour la réunion tripartite sur la valorisation des ressources humaines, l'emploi et la mondialisation dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, qui s'est tenue à Genève du 2 au 6 avril 2001. Elle a aussi coordonné la délégation des employeurs à cette réunion, à laquelle a également pris part le Président de l'Association des hôtels du Canada. Elle est dotée du statut d'observateur auprès de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), dont elle suit les activités concernant en particulier les activités des organes de collecte.

Autres activités

L'Association mène depuis 1994 des études sur les principales forces qui apporteront le changement dans le secteur et a publié à cet égard plusieurs ouvrages.

3. Institut international pour l'analyse appliquée des systèmes

(Statut consultatif général accordé en 1995)

L'Institut international pour l'analyse appliquée des systèmes (IIASA) est un institut de recherche multidisciplinaire non gouvernemental qui s'intéresse à l'environnement, l'économie, la technologie et aux questions sociales dans le contexte de la dimension humaine de l'évolution du monde. Son siège est situé près de Vienne (Autriche). Il reçoit des contributions des organisations nationales membres en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique du Nord.

Les chercheurs de l'Institut étudient les évolutions environnementales, économiques, techniques et sociales. Ces domaines de recherche font intervenir plusieurs disciplines des sciences naturelles et sociales. Les travaux de recherche s'appuient sur une méthodologie et des techniques d'analyse de pointe. Les méthodes et les outils produits sont un auxiliaire précieux pour les responsables et la communauté scientifique.

Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

Projet concernant la population

En 2001, l'Institut, l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP) et l'Université des Nations Unies ont conjointement entamé une évaluation scientifique d'ensemble du rôle de la population dans les stratégies de développement durable, l'objectif étant d'élaborer un document d'orientation pour le Sommet mondial sur le développement durable.

Le groupe pluridisciplinaire d'experts qui a rédigé le rapport était composé de plus de 30 scientifiques éminents dirigés par Maurice Strong et Nafis Sadik. Ses travaux ont été coordonnés par des chercheurs de l'Institut, Wolfgang Lutz et Mahendra Shah et il a bénéficié de l'appui financier du FNUAP, du Gouvernement autrichien et de la Fondation MacArthur.

Le rapport du Groupe d'experts sur la population et l'environnement intitulé « La population dans le développement durable : analyses, buts, actions et réalités », a établi une évaluation scientifique du rôle de la population dans le développement durable. Il a été présenté aux participants au Sommet de Johannesburg.

Projet concernant le passage aux nouvelles technologies

L'Institut a participé à l'élaboration du Special Report on Emission Scenarios et à la troisième évaluation du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, tous deux publiés en 2001. Le chef du projet sur le passage aux nouvelles technologies, Nebojsa Nakicenovic, a en outre dirigé et coordonné l'Étude sur les perspectives énergétiques mondiales, menée sous les auspices du PNUE, du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et du Conseil mondial de l'énergie. Il a aussi dirigé et coordonné le Bilan du Millénaire relatif aux écosystèmes. Il a, en outre, été invité à donner la troisième des conférences organisées périodiquement au Siège de l'ONU sous la présidence du Secrétaire général. Cette conférence, qui a été donnée au Siège de l'ONU à New York le 3 décembre 2002, a été consacrée au thème des scénarios énergétiques dans

le monde, de l'évolution technologique et des stratégies d'atténuation des risques. Il a également fait des exposés à la cinquième, sixième et septième Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à l'occasion des réunions de son organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et de diverses autres réunions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Il a aussi présenté des exposés à la troisième Académie mondiale des sciences et à l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne.

Projet relatif aux stratégies énergétiques respectueuses de l'environnement

Les scientifiques associés à ce projet ont travaillé en collaboration avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pendant toute la période considérée et avaient participé à la rédaction du deuxième rapport d'évaluation publié en 2001. Deux d'entre eux avaient présenté un certain nombre de documents à la troisième Conférence sur la viabilité du système mondial, à l'Université des Nations Unies de Tokyo (20-25 mai 2000).

Projet d'étude des changements dans l'utilisation et la couverture des sols

Les personnes chargées du projet d'étude des changements dans l'utilisation et la couverture des sols ont largement collaboré avec la FAO pendant la période à l'examen. En coopération avec l'Institut international pour l'analyse appliquée des systèmes, la FAO a mis au point un système qui permet de planifier l'utilisation des sols de manière rationnelle sur la base d'un inventaire des ressources foncières et d'une évaluation des limites et des possibilités biophysiques. Ce système est connu sous le nom de méthodologie des zones agroécologiques. La FAO a produit un CD-ROM qui contient des informations sur les conditions du sol, du relief et du climat dans le monde entier et qui permet d'évaluer, à l'échelle de la planète, la productivité potentielle des cultures. Il contient aussi un grand nombre de cartes et de tableaux, un rapport sur la méthodologie et les résultats, et une synthèse des principales conclusions.

En 2002, en prévision du Sommet mondial pour le développement durable, l'ONU a chargé les participants au projet d'étude des changements dans l'utilisation des sols de l'Institut international pour l'analyse appliquée des systèmes d'établir un rapport sur les changements climatiques et la vulnérabilité du secteur agricole. La sensibilité des écosystèmes agricoles aux changements climatiques a été évaluée en fonction des scénarios socioéconomiques envisagés dans le rapport spécial publié par le GIEC sur les émissions. Pour cela, l'Institut a utilisé un système BLS, qui comprend une représentation des principaux secteurs économiques et remplace les systèmes agricoles nationaux dans les économies nationales, qui à leur tour sont interdépendants au niveau international.

Parmi les principaux résultats de l'étude, on peut citer les contraintes environnementales dues aux changements climatiques pour l'agriculture, les changements relatifs aux terres potentiellement arables et ceux relatifs au choix des cultures, en particulier en fonction des possibilités qu'offre la production céréalière. Au nombre des résultats de l'analyse écologique et économique intégrée des incidences des changements climatiques sur le système alimentaire mondial figurent la mesure quantitative de la prévalence de la faim, le commerce international des produits agricoles et les cours des marchés, l'utilisation des sols, la production et la

consommation, évalués selon différents scénarios de développement et différents niveaux de changements climatiques.

Projet relatif au processus de négociations internationales

L'Institut international pour l'analyse appliquée des systèmes et l'Université pour la paix des Nations Unies (Costa Rica) ont signé un mémorandum d'accord en octobre 2001, afin de mener ensemble des travaux de recherche sur le règlement des conflits.

4. Pag-aalay Ng Puso Foundation (Fondation de l'offrande du coeur)

(Statut consultatif spécial depuis 1999)

Buts et objectifs

Les objectifs de la Fondation sont multiples : venir en aide aux pauvres et aux déshérités; améliorer leurs conditions de vie, tant sur le plan matériel que moral; les aider à devenir des citoyens économiquement indépendants, socialement responsables et moralement solides au sein de leur communauté aux Philippines; mener à bien des projets et des programmes, en particulier, mais pas uniquement, dans les domaines de l'éducation, de la nutrition, de l'édification des valeurs morales et spirituelles, des petites entreprises, du logement et de la santé dans les communautés défavorisées; participer aux conférences de l'Organisation des Nations Unies, du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires portant sur l'amélioration de la qualité de vie des plus défavorisés, le développement durable et la promotion de la paix par des moyens non violents; recruter de nouveaux membres dans d'autres pays en partageant les expériences; chercher de nouvelles sources d'aide financière; organiser des séminaires de recherche au Japon sur les droits des travailleurs migrants, mener des projets centrés sur l'autonomisation et inciter les Philippins installés à l'étranger à participer activement à l'édification de la nation.

Évolution de 1999 à 2002 aux Philippines et en Asie

Le nombre de membres de la Fondation est passé de 30 enseignants pour 180 enfants à 78 enseignants pour 300 enfants. Le montant de l'aide financière accordée sous la forme d'un prêt est passé de 1 000 dollars à 4 000 dollars des États-Unis, au bénéfice de 50 familles.

Participation aux activités de l'ONU

La Fondation a envoyé deux représentants au Forum du Millénaire, à New York, du 22 au 24 mai 2000, en prévision du Sommet du Millénaire, tenu au mois de septembre de la même année. Dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial pour le développement durable, le Président de la Fondation a participé au Sommet des ONG du Sud sur le développement durable, organisé à Alger les 16 et 17 mars 2002. La Fondation a envoyé quatre délégués à la Conférence internationale qui a abouti à l'Appel de La Haye pour la paix, du 11 au 15 mai 1999. Elle a également envoyé une délégation composée de 18 jeunes boursiers et de six membres de sa direction à la Conférence internationale des ONG, tenue à Séoul du 10 au 16 novembre 1999, qui a permis aux ONG de chercher de nouveaux moyens de construire le chemin vers la paix, la prospérité et l'égalité au XXI^e siècle et d'examiner un demi-siècle de partenariat avec l'Organisation des Nations Unies. Cette conférence a été une expérience enrichissante pour les jeunes boursiers de la Fondation issus de communautés pauvres des Philippines et leur a permis de voyager, de se faire de nouveaux amis et d'échanger leurs opinions et leurs expériences sur l'éducation, l'enfance maltraitée, les problèmes de santé, l'éclatement des familles, les expériences de la guerre et les promesses d'avenir.

5. Villages internationaux d'enfants SOS

(Statut consultatif spécial depuis 1995)

Buts et objectifs

L'organisation coiffe plus de 130 associations nationales affiliées, qui œuvrent en faveur des enfants sur les cinq continents, en tant qu'organisations indépendantes, non gouvernementales et de développement social. Elle offre aux enfants qui lui sont confiés un nouveau foyer, à titre permanent, ainsi qu'une vaste instruction, indépendamment de leur race, de leur nationalité ou de leurs croyances. En outre, ces associations affiliées contribuent à améliorer la qualité de vie des collectivités environnantes grâce à leurs services d'appui, qui offrent des programmes éducatifs, sociaux et médicaux. Plus de 15 millions de personnes bénéficient directement de ces programmes à long terme, qui utilisent les ressources locales. L'organisation est convaincue que seul un engagement à long terme en faveur des enfants et des collectivités en difficulté peut avoir un impact réel et durable.

Par ailleurs, l'organisation exécute des programmes de secours d'urgence très efficaces, qui offrent une assistance humanitaire immédiate, même dans les régions les plus reculées, grâce au vaste réseau d'associations affiliées. Ces programmes comprennent des services médicaux, des programmes alimentaires, des hébergements temporaires, la distribution de colis et le traitement des traumatismes, et sont tous destinés, d'abord et avant tout, aux enfants, aux jeunes et à leurs mères. L'organisation travaille dans des pays et des communautés où elle peut efficacement contribuer au développement, tout en respectant les diverses religions et cultures. Avant toute chose, l'organisation se veut fidèle à l'esprit de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et s'emploie à promouvoir ces droits à travers le monde.

Participation aux grandes conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies

Au cours de la période examinée, l'organisation s'est attachée, par le biais de ses associations nationales, à placer la question des droits de l'enfant au premier rang des priorités internationales et nationales, en systématisant et en mettant en valeur son savoir-faire dans ce domaine acquis sur un demi-siècle. En septembre 2001, elle a publié un rapport intitulé « Supporting children in dealing with the impact of violence » (aider les enfants à guérir du traumatisme de la violence) dans le cadre de la journée thématique organisée par le Comité des droits de l'enfant. Lors de la journée thématique de septembre 2002, l'organisation a présenté une contribution sur les services privés de garde d'enfants qui travaillent avec les pouvoirs publics sur des normes de qualité et sur le respect des droits de l'enfant, en tirant parti du travail réalisé sur le terrain par les associations affiliées au Pakistan et au Venezuela.

Par ailleurs, l'organisation a activement participé aux préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants (8-10 mai 2002) et aux travaux de trois comités préparatoires organisés par l'UNICEF. Des représentants d'associations affiliées ont assisté à plusieurs conférences préparatoires aux niveaux régional et national, et l'organisation a participé à la

rédaction du document final et aidé à préparer le Forum sur les enfants ayant précédé la session extraordinaire.

L'organisation a également participé à la Réunion d'experts sur l'exploitation sexuelle des enfants, la pornographie impliquant des enfants et la pédophilie sur l'Internet organisée par l'UNESCO, en janvier 1999, à Paris. Des représentants d'associations affiliées ont régulièrement assisté aux réunions du Comité des ONG de l'UNICEF et des comités de Vienne des ONG sur la famille et sur le développement, à la Conférence des ONG et aux conférences annuelles du Département de l'information et des ONG, à New York. L'organisation a rédigé plusieurs déclarations devant être présentées à la Commission du développement social.

Coopération avec d'autres organes et organismes des Nations Unies

L'organisation et ses associations affiliées ont régulièrement travaillé avec l'UNICEF, l'UNESCO, le HCDH, le HCR, le PNUD et d'autres organismes. De nombreux projets ont été menés conjointement, en particulier avec l'UNICEF, aux niveaux local et national. En Bolivie, l'UNICEF et l'association nationale affiliée ont formé une alliance en 2001, afin de promouvoir les droits de l'enfant aux niveaux local et national. Ce partenariat a permis la publication d'une brochure présentant sommairement une proposition de réforme de la Constitution, afin d'y inclure de nouvelles dispositions sur le bien-être des enfants et des adolescents. En Guinée, l'UNICEF et l'association nationale affiliée ont créé ensemble un parlement des enfants. D'autres projets ont été menés en collaboration avec l'UNICEF, parmi lesquels des campagnes de vaccination en Angola, la mise en place d'un centre de soins d'urgence en Somalie, des ateliers sur les droits de l'enfant au Venezuela, un programme de formation pour les jeunes en Jordanie et des travaux de recherche sur les structures d'accueil pour les enfants en Bosnie-Herzégovine et au Pakistan.

Dans le domaine de l'aide d'urgence, les associations affiliées ont lancé un programme d'urgence pour les réfugiés afghans au Pakistan, en coopération avec le HCR, tout en poursuivant un programme conjoint avec le PNUD qui vise à fournir des services éducatifs et sanitaires grâce à des antennes mobiles. Sur le plan de l'éducation, l'UNESCO a apporté son soutien aux programmes exécutés par les associations affiliées à Madagascar et au Maroc. En outre, des associations affiliées ont participé à la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010), en lançant l'initiative Jeux de paix 2001-2002 et en signant le Manifeste de l'UNESCO pour une culture de la paix et de la non-violence. En 2000, l'organisation a également contribué à l'examen à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2005).

Autres activités

En juin 1999, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'organisation, le Secrétaire général Kofi Annan a reçu son Président. La même année, l'organisation a été sélectionnée par le Gouvernement autrichien pour recevoir le prix Nobel de la paix, en reconnaissance de ses contributions exemplaires à la paix sociale dans le monde.

En 2002, l'organisation s'est vu décerner le prix humanitaire Conrad N. Hilton, qui récompense chaque année une organisation ayant contribué de manière extraordinaire à alléger les souffrances humaines.

6. Temple de la compréhension

(Statut consultatif spécial depuis 1995)

Le Temple de la compréhension s'est fixé pour objectifs de promouvoir de par le monde l'éducation et le dialogue interconfessionnels, pour faire régner la compréhension et l'harmonie entre les différentes confessions, et d'œuvrer à l'instauration d'une Organisation des Nations Unies spirituelle. Le Temple a été fondé en 1960 pour faire suite à l'article 17 de la Déclaration universelle des droits de l'homme relatif à la liberté de pensée, de conscience et de religion, et il contribue à dégager la pleine signification de cette liberté en participant à des conférences et à des ateliers organisés par L'ONU. Le Temple de la compréhension s'efforce de mieux faire comprendre la gravité des problèmes dont l'Organisation des Nations Unies est saisie en apportant, grâce à des programmes d'éducation, l'éclairage des différentes religions.

Participation aux travaux du Conseil et de ses organes subsidiaires

Le Temple de la compréhension a participé aux conférences de l'Organisation des Nations Unies ci-après :

- Conférence mondiale contre le racisme : pendant toute l'année 2001, le Temple a travaillé avec le Sous-Comité des droits de l'homme. Il a élaboré puis diffusé un appel contre le racisme, et un membre de son Conseil d'administration a participé à la Conférence et à l'élaboration du document final;
- Quarantième session de la Commission du développement social : le Temple a participé au Comité des ONG sur le vieillissement et parrainé une manifestation parallèle sur la démarginalisation des femmes aux fins de la lutte contre la pauvreté;
- Quarante-sixième session de la Commission de la condition de la femme : le Temple a parrainé une manifestation parallèle portant sur les travaux mis en œuvre dans le monde avec les femmes et les filles pour guérir les traumatismes de la violence;
- Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants : le Temple a coparrainé une manifestation parallèle avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés;
- Sommet mondial pour le développement durable : le Temple a directement participé aux préparatifs du Sommet au Siège de L'ONU et coorganisé une réception avec le Représentant permanent de Tuvalu auprès de L'ONU. À Genève, un représentant du Temple a pris part aux préparatifs du Sommet, et deux autres ont participé à la Conférence à Johannesburg;
- Conférence du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales (ONG), sur le thème « Reconstruire les pays sortant d'un conflit » : le Temple a participé aux réunions du Comité de planification et son principal représentant a coprésidé les ateliers organisés à la mi-journée pour les ONG.

Coopération avec les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies

Le Temple de la compréhension a contribué à la rédaction d'une déclaration et d'un plaidoyer des ONG, en collaboration avec l'organisation Earth Values Caucus, dans le cadre des préparatifs en vue du Sommet mondial pour le développement durable.

Le Temple a participé à l'élaboration de la déclaration faite par les ONG en vue de la Conférence mondiale contre le racisme, en collaboration avec le Comité des ONG de la Conférence.

Le Temple a collaboré avec l'UNICEF pour organiser le service interconfessionnel annuel de célébration de l'action de L'ONU, sur le thème : « Changer le monde grâce aux enfants » (3 septembre 2001); il a participé à la réunion d'information organisée par le Département de l'information et les ONG sur la paix et l'environnement (31 janvier 2002) et à celle portant sur la prévention de la violence et la promotion de la santé (30 janvier 2003).

Le représentant du Temple à Genève a participé à toutes les séances de la cinquante-huitième session de la Commission des droits de l'homme.

Activités mises en œuvre par le Temple de la compréhension pour soutenir les objectifs du Millénaire pour le développement

- 29 janvier 1999 et 31 janvier 2001 : manifestation intitulée « Saison de la non-violence »
- 19 février 1999 : manifestation intitulée « Droits de l'homme/Responsabilité humaine »
- Dans un exposé, la fondatrice de l'organisation « Capacitar », M^{me} Patricia Cane, a évoqué la violence à l'encontre des femmes et des enfants. Cent personnes ont participé à cette manifestation parallèle, organisée dans le cadre de la session de la Commission de la condition de la femme
- Novembre 2001-février 2002 : chaque mois, six prières pour la paix issues de confessions différentes
- 17 juillet 2002, Genève : Forum mondial des réseaux de la société civile autour des thèmes : « Religion, spiritualité et environnement » et « La coopération intergénérationnelle, clef de voûte de notre avenir »

7. Association de Russie pour les Nations Unies

(Statut consultatif général depuis 1999)

En avril 1999, l'Association de Russie pour les Nations Unies et la faculté des relations internationales de l'Université de Moscou ont organisé, avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un séminaire international sur le rôle des médiateurs dans les universités, ainsi qu'une conférence internationale « L'ONU mise en scène », à Moscou. Au mois de mai, une conférence sur les droits de l'homme en Fédération de Russie a été organisée avec la Commission des droits de l'homme. En juin, lors d'une réunion avec le Secrétaire général de L'ONU, M. Kofi Annan, pendant sa visite dans le pays, il a été décidé de poursuivre la coopération bilatérale avec la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU). Au mois de septembre, l'Association de Russie pour les Nations Unies a mis sur pied une manifestation à l'occasion de la Journée internationale de la paix. En novembre, elle a organisé une fête de charité à l'établissement pénitentiaire pour jeunes délinquants de Moscou. En décembre, elle a orchestré la conférence internationale des écoles « L'ONU mise en scène » à Moscou.

En mars 2000, l'Association a parrainé avec l'Association des États-Unis pour les Nations Unies une manifestation organisée après que l'Assemblée générale des Nations Unies et l'UNESCO ont déclaré que l'an 2000 était l'Année de la culture, et des représentants d'ONG russes dotées du statut consultatif auprès du Conseil ont organisé une table ronde. En avril, sous l'égide de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies, l'Association de Russie a organisé l'édition annuelle de la conférence internationale des écoles « L'ONU mise en scène », à Moscou. En outre, une délégation de l'Association a participé à la réunion de la trente-sixième assemblée plénière de la FMANU, à Calcutta (Inde). En mai, une délégation de l'Association a participé au Forum du Millénaire à New York. En juin, les responsables de l'Association ont rencontré une délégation de l'Association japonaise pour les Nations Unies. En septembre, le Bureau régional du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en Fédération de Russie, le Président du Département de droit international de la faculté des relations internationales de l'Université de Moscou et l'Association de Russie pour les Nations Unies ont organisé une conférence. L'Association a aussi participé à un séminaire international à Moscou, portant sur le bilan et les perspectives des partenariats pour le développement, organisé par le PNUD, les autorités municipales et le Centre chargé de la coopération entre organisations non gouvernementales et gouvernementales. De jeunes représentants de l'Association ont participé à la réunion de préparation de la conférence générale du Mouvement international de la jeunesse visant à soutenir l'Organisation des Nations Unies, qui a eu lieu à Vienne, et une délégation de l'Association a pris part aux travaux de la cent soixante dix-septième session du Comité exécutif de la FMANU à Genève. En octobre, des délégations de l'Association se sont rendues en Chine, sur l'invitation de l'Association chinoise pour les Nations Unies et ont participé à une conférence internationale à Copenhague, consacrée au recours à des brigades d'intervention rapide dans le cadre de conflits armés internationaux. En novembre, lors de la Journée mondiale de l'enfance, l'Association a organisé un concert de charité à Moscou. En décembre, avec l'aide du Centre d'information des Nations Unies de Moscou et du Ministère des affaires étrangères, elle a organisé à Moscou la onzième édition de la conférence « L'ONU mise en scène » pour les jeunes et, avec

l'UNESCO, elle a mis sur pied une table ronde sur le thème : « Les droits de l'enfant en Russie au XXI^e siècle », à l'occasion de la Journée des droits de l'homme.

En janvier 2001, des représentants de l'Association de Russie pour les Nations Unies ont participé à la seizième Conférence mondiale du volontariat à Amsterdam. En mars, l'Association a fêté son quarante-cinquième anniversaire. À l'occasion de cet événement, le Ministre des affaires étrangères a donné une réception. En avril, sous l'égide de la FMANU, l'Association a organisé l'édition annuelle de la conférence internationale des écoles « L'ONU mise en scène » à Moscou et, avec l'Association des États-Unis pour les Nations Unies, elle a organisé le concours annuel pour les jeunes visant à préparer les rapports sur les programmes mis en œuvre par L'ONU sur le thème de la lutte contre les maladies infectieuses pour protéger la santé. En juin, une délégation de l'Association a participé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida. En juillet, un congrès international a été organisé sur le thème du dialogue entre les civilisations et du développement durable au XXI^e siècle, à Oulan-Oudé, en République de Bouriatie (Fédération de Russie), sous l'égide de l'Association de Russie pour les Nations Unies. En octobre, l'Association a participé à Moscou à la conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil. En novembre, l'Association a organisé une conférence pour synthétiser les résultats des activités qu'elle avait mises en œuvre pendant les quatre années précédentes, et défini des plans pour l'année à venir. En décembre, l'Association, avec l'aide du Centre d'information des Nations Unies à Moscou, du Ministère des affaires étrangères et du Comité de l'éducation de Moscou, a organisé à Moscou la douzième édition de la conférence « L'ONU mise en scène » pour les jeunes.

En janvier 2002, sous l'égide de l'Association, le Forum de la jeunesse des associations pour les Nations Unies a été organisé à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie). En février, l'Association a participé à une conférence sur le thème « Comblent l'écart entre richesse et pauvreté dans le monde : point de vue de la Russie », organisée au Ministère des affaires étrangères, dans le cadre de la préparation de la Conférence internationale sur le financement du développement. En mars, sur l'invitation de l'Association de la République de Corée pour les Nations Unies, une délégation de l'Association s'est rendue dans ce pays. En avril, avant le Sommet mondial pour le développement durable, l'Association de Russie pour les Nations Unies et celle des États-Unis ont organisé un concours annuel pour la jeunesse, dans le cadre de la préparation des rapports sur les programmes mis en œuvre par L'ONU, sur le thème : « Comment les nations du monde peuvent-elles collaborer de manière multilatérale pour s'attaquer efficacement au problème du réchauffement de la planète? ». En outre, sous l'égide de la FMANU, l'Association de Russie a organisé à Moscou l'édition annuelle de la conférence internationale des écoles « L'ONU mise en scène », et le Vice-Président de l'Association a rencontré le Directeur de l'Association du Royaume-Uni pour les Nations Unies, venu spécialement à Moscou pour participer à « L'ONU mise en scène ». En mai, l'Association de Russie a participé à la conférence russe sur le programme international pour la réadaptation et la protection des victimes de la guerre et du terrorisme. En juillet, en coopération avec l'Association du Royaume-Uni pour les Nations Unies, elle a élaboré un projet de résolution sur le Moyen-Orient, qui a été signé par ses 10 représentants. Sur l'invitation de l'Association de Russie, une délégation de l'Association chinoise pour les Nations Unies s'est rendue à Moscou

et à Saint-Pétersbourg. En août, l'Association de Russie a organisé une manifestation pour les étudiants, en même temps que l'Assemblée générale faisait de l'an 2002 l'Année internationale de la montagne. En septembre, l'Association de Russie, avec la collaboration de l'Association du Royaume-Uni pour les Nations Unies, a élaboré une résolution sur l'Iraq, qui a été signée par ses 10 représentants. En août et en septembre, une délégation de l'Association a participé au Sommet mondial pour le développement durable. En septembre et en octobre, l'Association a organisé dans le pays une initiative sur le thème de la santé en Russie, qu'elle a mise en œuvre dans 14 villes, dont Moscou et Saint-Pétersbourg. En octobre, un accord de coopération visant à créer un territoire modèle en matière de développement durable dans la région du Baïkal a été conclu à Moscou entre le Gouvernement de la République de Bouriatie (Fédération de Russie) et l'Association de Russie pour les Nations Unies. En outre, l'Association a organisé une exposition d'œuvres de Vyacheslav Egorov, artiste russe de renom, voyageur, écologiste et journaliste, qui étaient consacrées à l'Année internationale de la montagne. En novembre, l'Association a participé à une session conjointe extraordinaire du Conseil des ONG sur les thèmes : « Coopération internationale, diplomatie civile et mouvement en faveur du rétablissement de la paix » et « Société civile et démocratie ». En outre, l'Association a participé à une réunion du club de débat civil sur le thème : « La technique du renforcement national : la société, le monde des affaires et les pouvoirs publics russes sont-ils prêts à entrer dans un environnement de rude concurrence internationale? ». En novembre toujours, l'Association a orchestré une fête de charité à Moscou, pour célébrer la Journée internationale de l'enfance. En décembre, l'Association a participé à une table ronde sur le droit national et international dans le domaine de la réadaptation et de la protection des victimes de la guerre et du terrorisme, à l'occasion du vingt-troisième anniversaire de l'envoi de troupes soviétiques en Afghanistan. L'Association, avec l'aide du Centre d'information des Nations Unies à Moscou, du Ministère des affaires étrangères et du Comité de l'éducation de Moscou, a aussi organisé la treizième édition de la conférence « L'ONU mise en scène » pour les jeunes. Cette même année, l'Association a publié une encyclopédie pour les enfants sur l'Organisation des Nations Unies et l'ouverture au monde.
